

Informations saison 2017-2018

Du 1^{er} septembre 2017 au 30 juin 2018
Centre sportif Pierre Brossolette

Activités et horaires

Pratique libre pour adultes A volonté : 5 séances de pratique libre non encadrées, pour grimpeurs adultes et jeunes de 16 ans révolus, autonomes en escalade. Les moins de 16 ans peuvent pratiquer s'ils sont accompagnés d'un adulte membre du club et autonome en escalade.

Début de l'activité samedi 2 septembre pour les adhérents déjà membres en 2016-2017

Mardi	20h - 22h	Jeudi	19h - 22h	Samedi	14h - 17h
Mercredi	19h - 22h	A volonté 14 heures de grimpe dans la semaine sur 5 séances		Dimanche	10h - 13h

Ecole d'escalade Pour les jeunes nés de 2002 à 2007 (2010 pour le samedi matin). Une séance hebdomadaire, hors congés scolaires, encadrée par un initiateur ou un moniteur diplômé. Groupes de 12 jeunes environ, selon l'âge et le niveau. L'inscription à l'école d'escalade demande nécessairement une participation régulière et active. Pour les jeunes de l'école d'escalade, le club peut prêter le matériel.

Début de l'école d'escalade lundi 11 septembre 2017.

Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
17h - 18h30 (10-12 ans)	17h - 18h30 (10-12 ans)	17h - 18h15 (13-16 ans)	17h - 18h30 (10-12 ans)	9h - 10h15 (7-9 ans)
18h30 - 20h (13-16 ans)	18h30 - 20h (13-16 ans)	18h15 - 19h30 (13-16 ans)	18h30 - 20h (13-16 ans)	10h15 - 11h30 (7-9 ans)

Groupe pré-compétition et compétition

Groupe pré-compétition : pour les jeunes de l'école d'escalade les plus motivés et souhaitant approcher la compétition. Un seul groupe avec présence obligatoire aux 2 séances hebdomadaires.

Groupe compétition : pour les adhérents qui s'engagent à participer aux compétitions proposées par le club. Un seul groupe avec présence obligatoire aux 2 séances hebdomadaires.

Début des entrainements lundi 11 septembre 2017.

Lundi	Mercredi	Vendredi
Pré-compétition 18h30 - 20h Compétition 20h - 22h	Compétition 14h30 - 16h30 (Sorties Hardbloc ou autres)	Pré-compétition 18h30 - 20h Compétition 20h - 22h

Grimpe en famille Samedi de 12h à 14h, hors congés scolaires. Grimpe avec les enfants de 10 ans maximum (nés en 2008 ou après). Encadrement par les parents (ou adultes mandatés) membres du club et autonomes en escalade. Présence des parents obligatoire.

Formation pour adultes (16 ans révolus et +)

Formation des débutants aux techniques d'assurage. Cycle de 3 séances gratuites et obligatoires pour l'obtention du brevet d'autonomie nécessaire pour grimper dans la salle. Inscription à la formation au moment de l'inscription.

Perfectionnement pour adultes (non débutants) : Séances de perfectionnement thématiques (techniques d'escalade, assurage dynamique, manœuvres de cordes en falaises, etc.). Séances le vendredi de 20h à 22h, encadrées par un moniteur. Inscription trimestrielle payante 60 €.

Perfectionnement avancé : Séances d'entraînement technique et physique pour bons grimpeurs, le lundi de 20h à 22h ou le samedi 10h à 12 h, encadrées par un moniteur BE. Inscription à l'année payante 180 €.

Sorties falaises Plusieurs sorties en week end organisées au printemps 2018 suivant un programme à définir. Participation aux frais.

SMUS Escalade est subventionné par la ville de Saint-Maur et le Conseil départemental du Val de Marne

Matériel personnel

Sauf pour les jeunes de l'école d'escalade, les adhérents doivent utiliser leur propre matériel : baudrier, chaussons, frein d'assurance et mousqueton. Pendant la formation à l'autonomie des adultes, le club peut prêter le matériel.

Inscriptions

Les préinscriptions pour l'école d'escalade sont ouvertes en juin.

Les enfants préinscrits sont prioritaires, dans la limite des places disponibles. Pour préinscrire votre enfant, vous devez vous inscrire sur le site <http://www.smus94.fr/escalade/> rubrique tarifs et inscription. Pour toute information concernant l'école : ecole.smus.escalade@free.fr. La préinscription n'est définitive qu'après réception au SMUS du **dossier complet** avec le règlement total et le retour de notre confirmation d'inscription.

Inscriptions et accueil dans la salle d'escalade du Centre Brossolette :

Pour l'école d'escalade et la compétition : samedi 9 septembre (14h à 16h)

Pour le groupe famille : les samedis 2, 9 et 16 septembre (12 à 14 h)

Pour les adultes, nouveaux ou anciens : samedi 2 (14h à 17h), samedi 9 (16h à 18h), jeudi 14 (19h à 21h), samedi 16 (14h à 16h) et samedi 23 septembre (14h à 16h).

Documents à fournir le jour de l'inscription ou réinscription. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

1. **Feuille d'inscription édition 2017 - 2018**
2. **Certificat médical d'aptitude à l'escalade, datant de moins de 6 mois** (avec mention "apte à la compétition". Indispensable pour participer aux compétitions et conseillée pour tous)
3. **Une photo d'identité** (bonnes photocopies acceptées) avec nom et prénom au dos
4. **Autorisation parentale pour les mineurs ou groupe famille ou groupe compétition**
5. **Un chèque du montant total à l'ordre de SMUS Escalade**
6. **Une enveloppe timbrée avec adresse** pour expédition de la carte de membre

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur notre site : <http://www.smus94.fr/escalade/>

Tarifs

Cotisation (comprenant la licence FFME + l'assurance base)	Saint Maurien	Non Saint Maurien
1 - Adulte	160 €	175 €
2 - Adulte famille et jeune de 18-25 ans (né après 1/1/1993)	140 €	150 €
3 - Jeune moins de 18 ans (né après le 31/8/2000)	124 €	134 €
4 - Jeune moins de 10 ans (né après le 1/1/2007) Uniquement pour la grimpe avec le groupe famille.	68 €	68 €
Le tarif 2 "adulte famille" s'applique aux adultes si au moins 2 adhérents 1, 2, 3 dans la même famille		
Réduction 25 € aux adhérents 1, 2, 3 à partir du 3 ^{ème} adhérent 1, 2, 3 dans la même famille		
Réduction 25 € supplémentaire aux adhérents 1, 2, 3 ayant cotisé les 2 saisons 2015-2016 et 2016-2017		
Options complémentaires		
Ecole d'escalade ou groupe pré-compétition	120 €	
Groupe compétition	135 €	
Perfectionnement adultes	60 € par trimestre	
Perfectionnement avancé	180 € pour l'année	
Assurances complémentaires personnelles	Suivant options retenues	

Contact

Secrétariat général : smus.escalade@free.fr et pour l'école ecole.smus.escalade@free.fr

Site web: <http://www.smus94.fr/escalade/>

SMUS Escalade est subventionné par la ville de Saint-Maur et le Conseil départemental du Val de Marne